

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2013

FEVRIER 2016

Directeur Général, Directeur de publication	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales P.I.	Papa Ibrahima S. SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation,	Mam Siga NDIAYE

## COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH,

Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA Atoumane FALL, Abdoulaye Mamadou TALL, Ndeye Aida FAYE TALL, Jean Rodrique MALOU, Bintou DIACK, Ramlatou DIALLO, Oumar DIOP, Abdoulaye FAYE, Adjibou Oppa BARRY, Ndeye Binta DIEME COLY, Saliou MBENGUE, Thiayédia NDIAYE

COMITE DE REDACTION	
0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouth DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOUM et Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Woudou DEME
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Mamadou DAFFE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO
22. CULTURE	Atoumane FALL

### AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491

# Introduction

L'élevage est un secteur stratégique qui occupe prés de 60% des ménages agricoles du Sénégal (RGPHAE 2013), mais sa contribution à la richesse du pays est largement en deçà des objectifs fixés par le gouvernement en matière de sécurité alimentaire. Malgré son poids relativement faible dans le Produit Intérieur Brut (PIB) (4,3% en 2013), le secteur de l'élevage devrait être parmi les secteurs porteurs de la croissance économique, grâce à la mise en œuvre des différentes stratégies de développement prévues dans ce domaine. Les objectifs assignés au sous-secteur de l'élevage dans la lettre de politique de développement de l'élevage sont d'accroître la productivité, de réaliser la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté. Pour atteindre ces différents objectifs, le sous secteur de l'élevage poursuit son processus de modernisation, enclenché depuis quelques années, avec l'introduction de nouvelles races, le renforcement des fermes industrielles, l'insémination artificielle et la poursuite des séances de vaccination.

L'élevage constitue avec l'agriculture, les principales activités des populations rurales, pourvoyeuses d'aliments et de revenus monétaires. La branche élevage et chasse est scindée en trois sous-branches dont l'élevage de bovins, ovins caprins et d'autres animaux et l'élevage de volailles.

Le sous secteur de l'élevage a connu un réel dynamisme au cours des dernières années, avec des performances soutenues, notamment en matière de production de viande et de lait.

Le présent chapitre décrit la situation du secteur de l'élevage durant l'année 2013, en mentionnant les stratégies mises en œuvre pour son développement, ses performances et les contraintes qui entravent encore son essor.

### XI.1. CONTRAINTES DU SECTEUR

Le secteur de l'élevage a été marqué par une progression régulière durant les cinq dernières années. Toutefois, il est confronté à des contraintes, liées notamment à la faible valorisation des ressources pastorales du fait de la prédominance de modes d'élevage extensifs, des faibles capacités techniques et organisationnelles des différentes filières, de l'insuffisance des infrastructures et équipements pastoraux, du vol fréquent de bétail et de la faible valorisation des résultats de recherches. En outre, il est également noté la faible valorisation des produits de l'élevage avec une insuffisance d'infrastructures et d'équipements de mise en marché des produits d'animaux, entrainant des difficultés de collecte, de transformation, de conservation et de distribution des produits d'animaux. Enfin, l'incidence des maladies animales et les limites institutionnelles dans la coordination et le pilotage du secteur constituent des freins pour le développement du secteur de l'élevage.

# XI.2. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Le Plan National du Développement de l'Elevage (PNDE), constitue en matière d'élevage, le cadre de mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agrosylvopastorale (LOASP). Ce document reste toujours le cadre de référence des différentes interventions en direction du développement de l'élevage. Ainsi, en vue de l'atteinte des objectifs stratégiques fixés dans le PNDE, les quatre axes stratégiques d'intervention suivants sont retenus ::

- Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ;
- Création d'un environnement favorable au développement des systèmes d'élevage;

- Amélioration de la mise en marché des produits animaux;
- Renforcement du cadre institutionnel d'intervention.

Les interventions au titre du premier axe « Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières », visent l'amélioration des conditions sanitaires et zootechniques du cheptel, à travers des actions sur la préservation et l'amélioration de la santé animale, l'amélioration des conduites d'élevage dans les différentes zones agroécologiques, le développement et la diffusion de techniques et technologies innovantes et le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des acteurs , etc.

L'axe « Création d'un environnement favorable au développement des systèmes d'élevage » vise à contribuer principalement à la gestion concertée des ressources pastorales, l'amélioration des disponibilités alimentaires pour le cheptel, le renforcement des aménagements et des infrastructures et équipements, etc.

Quant à l'axe « Amélioration de la mise en marché des produits animaux», elle contribue (i) au renforcement des infrastructures et équipements pour la commercialisation des produits animaux, (ii) à l'amélioration des conditions de collecte, de conservation, de transformation, de transport et de distribution des produits animaux (iii) à l'amélioration du contrôle des denrées alimentaires d'origine animale (DAOA), etc.

Enfin, l'axe « Renforcement du cadre institutionnel d'intervention » vise le renforcement des capacités d'intervention des services d'élevage, l'adaptation du cadre législatif et réglementaire à l'environnement actuel du secteur de l'élevage, la promotion du développement socioéconomique des éleveurs, etc.

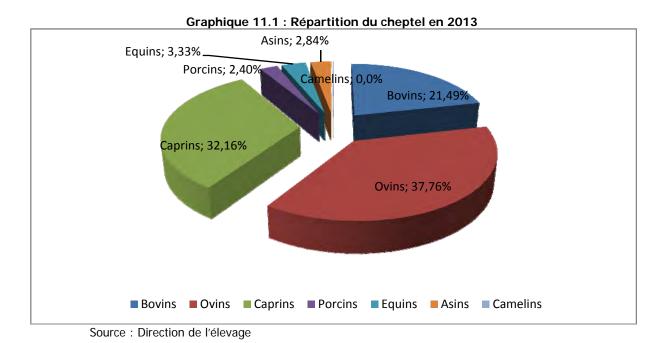
Dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), les différents axes pour le développement accéléré des filières clés d'élevage (bétail-viande, lait, cuirs et peaux, aviculture) sont (i) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales, (ii) la création d'un environnement favorable au développement des systèmes d'élevage, (iii) le renforcement des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation des produits animaux, avec une meilleure intégration dans la filière industrielle et (iv) l'amélioration de la structuration des segments industriels et familiaux des filières lait local, bétail-viande et aviculture, ainsi que des cuirs et peaux.

### XI.3. PERFORMANCES ECONOMIQUES DU SECTEUR DE L'ELEVAGE

### XI.3.1. PERFORMANCES DU SECTEUR EN 2013

# XI.3.1.1. Le cheptel

Le cheptel est estimé<sup>26</sup> en 2013 à 3 464 000 bovins, 6 088 000 ovins, 5 186 000 caprins, 386 000 porcins, 537 000 équins, 458 000 asins et 4 800 camelins. Les effectifs du cheptel sont ressortis à 16 123 975 têtes en 2013 contre 15 790 885 têtes l'année précédente. Globalement, il y a un accroissement annuel de 1,6% du cheptel pour l'ensemble des espèces. Cette évolution est principalement imputable au relèvement des effectifs des ovins (2,4%), des caprins (2,6%) et des bovins (1,2%) qui constituent l'essentiel des espèces du cheptel.



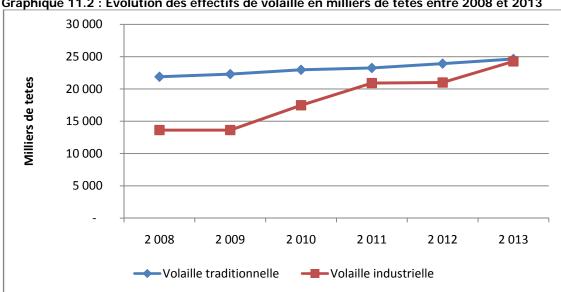
XI.3.1.2. La volaille

Les effectifs de la filière avicole se sont établis à 48,9 millions de têtes en 2013 contre 44,9 millions un an auparavant, soit une hausse de 8,9%, en liaison avec la progression de 15,6% de la volaille industrielle. Cependant, la volaille traditionnelle a vu ses effectifs augmenter seulement de 3,0% en 2013. Il convient de noter que l'année 2013 est marquée par un regain de dynamisme au niveau de la volaille industrielle, sous l'effet de la mise en œuvre de la mesure d'interdiction d'importation de produits et matériels avicoles usagés.

 $^{26}$  DIREL

.

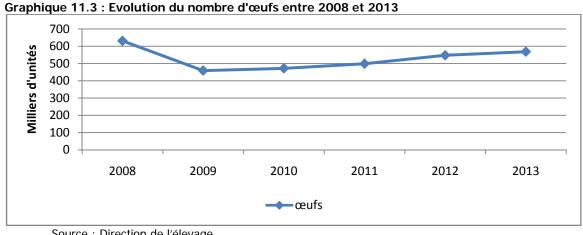
Depuis l'instauration d'une telle mesure de restrictions sur les importations de volaille en 2006, la volaille industrielle a connu une croissance plus rapide par rapport à la volaille traditionnelle. Le poids de la volaille traditionnelle dans la filière avicole est passé de 74,6% en 2006 à 49,6% en 2013. La forte baisse du poids de la volaille traditionnelle est à mettre en relation avec la croissance rapide de la volaille industrielle entre 2006 et 2013. Les effectifs de la volaille industrielle sont passés de 13,6 millions de têtes à 24,3 millions, entre 2008 et 2013, soit une hausse annuelle moyenne de 11,7%.



Graphique 11.2 : Evolution des effectifs de volaille en milliers de têtes entre 2008 et 2013

Source : Direction de l'élevage

Le nombre d'unités d'œufs est évalué à 568,38 millions en 2013 après 547,68 millions en 2012, soit une hausse de 3,8%.

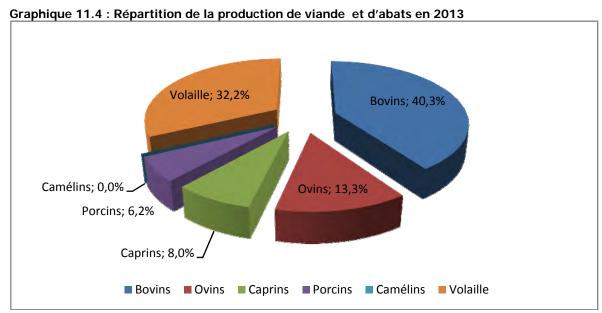


Source : Direction de l'élevage

### XI.3.1.3. La viande et les abats , le lait

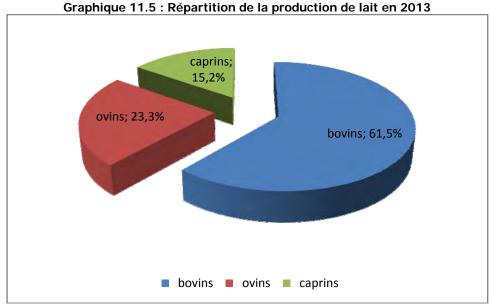
Selon la Direction de l'Elevage, la production de viande et d'abats a enregistré une hausse de 3,2 % en 2013, pour s'établir à 195 877 tonnes contre 189 729 tonnes en 2012, du fait de l'augmentation de la production de viandes et d'abats de bovins, d'ovins, de porcins et de celle de chameau et porc. La production de viandes et d'abats de bovins est passée de 76 927 tonnes en 2012 à 82 363 tonnes en 2013, soit une hausse de 7,1%. Toutefois, l'impact de cette performance sur la production totale de viande a été atténué par la baisse de la production de viande et d'abats de caprins (-5,9%).

Quant à la volaille, sa production a connu une hausse de 1,3 % en 2013 par rapport à 2012, dans un contexte marqué par l'interdiction des importations consécutive à l'apparition de la grippe aviaire.



Source : Direction de l'élevage

La production de lait a également connu une hausse de 9,1%, passant 202 003 milliers de litres à 220 421 milliers de litres entre 2012 et 2013. Cette performance est due à l'augmentation simultanée de la production de lait dans les systèmes semi-intensifs et intensifs (24,0 %) d'une part et extensives (4,1%) d'autre part.



Source : Direction de l'élevage

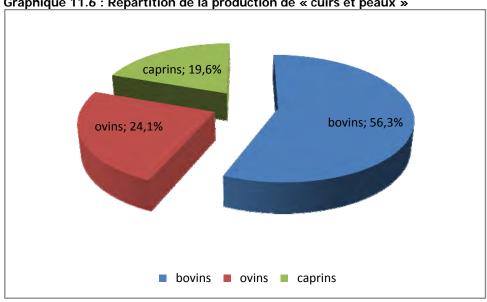
XI.3.1.4. Le miel et les peaux

La production de miel est ressortie à 81 880 litres en 2013 contre 77 229 litres en 2012, soit un taux d'accroissement de 6,0%. Les techniques de production de miel sont essentiellement basées sur le perfectionnement des ruches traditionnelles, avec l'abandon progressif du fumier<sup>27</sup> au profit de la rénovation des techniques de tressage.

Quant à la filière « cuirs et peaux » sa production est estimée à 5 749 tonnes en 2013 après 5 375 tonnes l'année précédente, soit une augmentation de 7,0%. Cette hausse est imputable à l'accroissement de « cuirs et peaux » de bovins (+5,8%), des ovins (+10,1%) et des caprins (+6,6%).

En 2013, les bovins occupent 56,3% de la production de « cuirs et peaux », suivi des ovins (24,1%) et des caprins (19,6%).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Système basé sur de l'herbe fraîche enduite de fumier de vache et enfumée par les producteurs



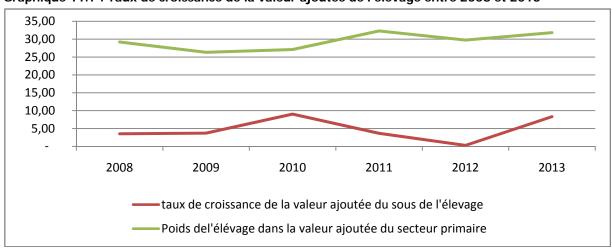
Graphique 11.6 : Répartition de la production de « cuirs et peaux »

Source : Direction de l'élevage

### XI.3.2. PERFORMANCES MACROECONOMIQUES

La valeur ajoutée de l'élevage aux prix courants est évaluée à 317 milliards de francs CFA en 2013 contre 295 milliards de francs CFA en 2012, soit une progression de 7,4%. En volume, la valeur ajoutée du secteur de l'élevage est passé de 214 milliards de francs CFA à 226 milliards de francs CFA entre 2012 et 2013, soit une hausse de 5,7%.

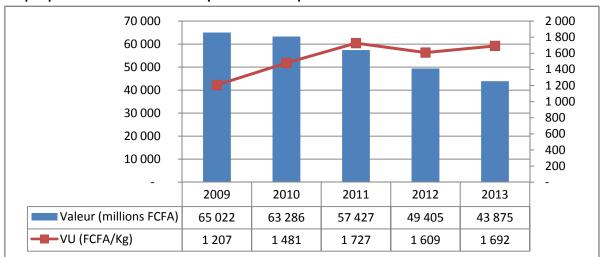
Son poids dans la valeur ajoutée totale en valeur du secteur primaire a connu une hausse pour se situer à 28,0% en 2013 contre 24,8% en 2012. Par contre, l'élevage a représenté 4,3% du PIB en valeur 2013 contre 4,1% en 2012. En outre, sa contribution à la croissance du PIB est passée de 0,01% à 0,3%, entre 2012 et 2013.



Graphique 11.7 : Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'élevage entre 2008 et 2013

Source: ANSD, Comptes nationaux du Sénégal 2013

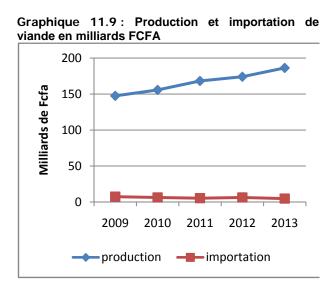
Les importations des produits laitiers ont atteint à 43,9 milliards FCFA en 2013 contre 49,4 milliards de FCFA en 2012, soit un repli de 11,2% après un fléchissement de 14,0% en 2012. En volume, les importations des produits laitiers ont connu un recul de 15,5% à la suite de la hausse des prix de 5,2% en 2013. Cette situation est à mettre en relation avec la chute des achats à l'extérieur de ce produit en provenance de la Nouvelle Zélande (-57,9%), du Brésil (-22,2%) et des Pays-Bas (-40,1%).

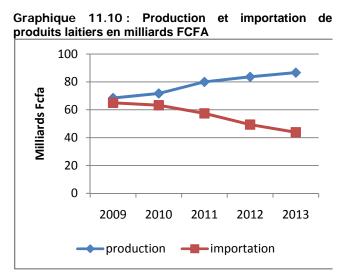


Graphique 11.8: Evolution des importations des produits laitiers

Source: ANSD

Les importations de viande ont, quant à elles, atteint 4,7 milliards en 2013, après 6,2 milliards en 2012, soit une baisse de 24,2%.





S'agissant de l'approvisionnement en moutons durant la Tabaski de 2013, les importations<sup>28</sup> enregistrées sont évaluées à 267 263 têtes, contre 367 095 en 2012, soit un repli de 99 837 têtes (-37,4%). Cette baisse peut être expliquée par un certain nombre de circonstances défavorables comme le niveau d'eau important du fleuve Sénégal qui a engendré des difficultés dans les importations directes à partir de la Mauritanie et la normalisation de la situation de la Côte d'Ivoire. Le recul des importations de moutons s'est traduit par un gain économique très important pour notre pays. L'origine de ces moutons reste le Mali et la Mauritanie. Cette régression des importations constitue, avec la faiblesse de l'offre locale, les principales raisons des difficultés d'approvisionnement observées sur les principaux marchés, notamment ceux de Dakar, lors de la Tabaski 2013.

# Conclusion

La valeur ajoutée aux prix constants de l'élevage a progressé de 5,7% en 2013, cette augmentation pourrait être expliquée par les effets conjugués des différentes politiques mises en œuvre au cours de ces dernières années, notamment le Programme national d'insémination artificielle, la Protection zoosanitaire, le Programme de développement de la filière équine, etc.

L'analyse des performances du secteur de l'élevage malgré les contraintes soulignées (faiblesse de la valorisation des ressources pastorales, l'insuffisance des infrastructures, etc) laisse apparaître un potentiel insuffisamment exploité. La forte demande en bétail et en volaille pendant les événements religieux, notamment la Tabaski et le « *Magal de Touba* », montre la nécessité d'une meilleure prise en charges de ses difficultés.

Avec la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), le secteur de l'élevage pourrait devenir un des secteurs porteurs de la croissance de notre pays avec l'exécution des différents projets. Ces derniers visent (i) à augmenter la production nationale de viande, (ii) à augmenter la contribution de la filière de l'aviculture à l'offre de viande en 2017, à réaliser une production de 731 millions d'unités d'œufs en 2017, et (iii) à réaliser une production de lait de 300 millions de litres en 2017 contre 202 millions en 2012. Les résultats et les impacts attendus de ces projets sont :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Source : Bilan Tabaski 2010, Direction de l'Elevage

# SES 2013

- Autosuffisance en viande, avec une augmentation de la consommation per capita : 17 kg en 2017 contre 15,1 kg en 2012 ;
- Augmentation de la production d'œufs de consommation de 33% en 2017 ;
- Contribution de la filière aviculture à hauteur de 33% en 2017 contre 30 % en 2012 dans l'offre de viande au Sénégal ;
- Baisse du niveau des importations de lait (couverture de la demande passe de 58% en 2012, à 51% en 2017), avec augmentation de la consommation per capita : 36,8 litres en 2012, 40 litres en 2017.